

Programmes de prévention du VIH et du VHC pour les détenus au Canada

2008 Corrections Health Care Conference

Le mercredi 16 avril 2008, BC Justice Institute

Glenn Betteridge, conseiller juridique et conseiller en matière de politiques

Giselle Dias, analyste des politiques, PASAN



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) oeuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Il est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

Au sujet du Réseau d'action et de soutien pour les prisonniers et prisonnières vivant avec le VIH/sida (PASAN)

PASAN est un organisme pour les droits des détenus, qui vise à fournir des services de plaidoyer ainsi que d'éducation et de soutien aux détenus et ex-détenus, en Ontario, en ce qui a trait au VIH/sida, à l'hépatite C et à d'autres enjeux de réduction des méfaits. Fondé en 1991, PASAN est le seul organisme communautaire au Canada dont le mandat porte exclusivement sur les services de soutien et d'éducation à la prévention du VIH/sida et de l'hépatite C, à l'intention des détenus, ex-détenus, jeunes en détention et membres de leurs familles.



Survol

- 1. Reconnaître les défis de la prévention du VIH et du VHC et de la réduction des méfaits dans les prisons**
- 2. *Temps dur : le projet et le rapport***
- 3. *Survol de deux diapositives des questions juridiques et stratégiques***
- 4. Programmes exemplaires et prometteurs – Huit exemples**
- 5. Conclusion**

Reconnaître les défis



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



Le personnel des soins de santé doit relever d'importants défis

Le personnel des soins de santé doit relever d'importants défis pour ce qui est de la prestation de programmes globaux de prévention du VIH et du VHC pour les détenus :

- la population carcérale a des besoins en santé complexes;
- les ressources en soins de santé sont étirées;
- la santé et les droits des détenus ne sont pas des questions populaires;
- la « réduction des méfaits » est un sujet contentieux, susceptible d'entraîner une réaction défavorable de la part du parti fédéral au pouvoir;
- la prévention et les mesures de réduction des méfaits sont souvent perçues comme étant incompatibles avec la sécurité en établissement;
- Les comportements qui risquent de provoquer la transmission du VIH/VHC d'un détenu à l'autre sont illégaux dans les établissements et deviennent des activités clandestines.

Temps dur : le projet et le rapport



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



Le but du projet (pages 8, 9)

Encourager et aider les intervenants à relever les défis que représentent la prévention du VIH et du VHC pour les détenus .

Les intervenants (c.-à-d. les personnes qui doivent participer au processus) :

- les systèmes carcéraux (administrateurs, personnel CX, personnel des soins de santé)
- autres secteurs du gouvernement (c.-à-d. santé et santé publique)
- les ONG et les organismes communautaires (les responsables des politiques et les dispensateurs de services)
- les détenus

Accroître les connaissances, la capacité, la participation et la collaboration

Le projet visait à réaliser son but en rehaussant, chez les intervenants :

- la connaissance des enjeux juridiques et de droits humains liés à la prévention du VIH et du VHC ainsi qu'à la réduction des méfaits;
- La capacité de répondre aux besoins des détenus;
- La participation au dialogue, à l'échange d'information et à la solution des problèmes concernant les politiques et les programmes.

Le rapport *Temps dur* vise à favoriser une plus grande collaboration au niveau fédéral-provincial-territorial (FPT) et à élargir la portée de la collaboration afin d'inclure de multiples intervenants.

- Nombre des « Programmes exemplaires et prometteurs » dans le rapport représentent des efforts concertés! Nous en voulons d'autres!!!

Ce que nous avons fait (1) (pages 9, 10)

Révision sommaire de documents

- Des demandes d'accès à l'information ont été envoyées à 14 administrations.
 - Politiques, lignes directrices, directives, notes de service, ordres permanents
 - Matériel de formation et d'éducation
- **Objectif : prévention et réduction des méfaits**
 - test de détection de l'anticorps anti-VIH et counselling connexe
 - condoms, digues dentaires et lubrifiant
 - eau de Javel pour la désinfection de seringues
 - traitement d'entretien à la méthadone
 - dépistage de l'usage de drogues illicites
 - unités résidentielles sans drogue
 - éducation et information à l'intention des détenus (soins de santé, Cx)
 - éducation et information à l'intention du personnel
 - programmes spéciaux pour femmes et Autochtones
- **Services correctionnels pour les jeunes et les adultes**



Ce que nous avons fait (2) (pages 9, 10)

Visites dans les prisons et entrevues personnelles :

- Prisons fédérales et provinciales, ONG, détenus et organisations de détenus, représentants gouvernementaux, personnel des soins de santé des prisons
 - C.-B., Alb., Sask., Man., N.-É., N.-B., Qué., Ont.
 - 20 prisons, 85 personnes
- Nous avons recueilli de l'information sur les projets et les initiatives de prévention :
 - contexte et personne-ressource;
 - objectifs et principales activités;
 - date du début;
 - résultats;
 - leçons à retenir;
 - limites;
 - financement;
 - évaluations.

Nous avons choisi des « politiques habilitantes » et des « programmes exemplaires et prometteurs » (pages 10, 11)

Des politiques habilitantes ...

- qui sont conformes aux lois et lignes directrices internationales et canadiennes concernant les droits et la santé des détenus, y compris celles qui ont été formulées dans le contexte du VIH;
- qui servent de fondement à la prestation de programmes exemplaires et prometteurs.

Des programmes exemplaires et prometteurs ...

- sont utiles, en totalité ou en partie, de manière démontrable;
- illustrent de manière utile des leçons à retenir (p. ex. ce qui fonctionne, comment et pourquoi)

Un survol de deux diapositives du fondement juridique et stratégique



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



Normes internationales régissant le VIH/sida et la réduction des méfaits dans les prisons (pages 13 to 19)

Principes généraux régissant la prévention et les soins liés au VIH/sida dans les prisons :

- reconnaître qu'une bonne santé carcérale passe par une bonne santé publique;
- reconnaître qu'une bonne santé carcérale passe par une bonne gestion carcérale;
- respecter les droits internationaux de la personne et autres lois;
- respecter les normes et les lignes directrices internationales en matière de santé;
- assurer l'équivalence de soins dans les prisons;
- prévoir une approche holistique en matière de santé;
- prévoir des interventions reposant sur des données probantes;
- aborder les vulnérabilités, les stigma et la discrimination;
- prévoir une collaboration et une intervention concertées, inclusives et intersectorielles;
- assurer la surveillance et le contrôle de la qualité;
- réduire les populations carcérales.

Source : **UNODC, *HIV/AIDS Prevention, Care, Treatment and Support in Prison Settings: A Framework for an Effective National Response* (2006)**

Outre certaines exceptions, le fondement juridique et stratégique est faible

Exception faite de la *NS Correctional Services Act* et de la *LSCMLC* (fédérale), le fondement législatif des soins dans les prisons est faible.

- Les mesures législatives sont périmées et ne reflètent pas les normes internationales.

Dans l'ensemble, la C.-B et le SCC avaient la politique la plus complète et la mieux formulée pour la prévention du VHI et du VHC et la réduction des méfaits pour les détenus.

- Il y a de nombreux autres exemples de politiques habilitantes.
- Il est important de procéder question par question.

Même en l'absence d'un solide fondement législatif et stratégique dans l'ensemble du Canada, de nombreux excellents programmes ont été mis en œuvre – « programmes exemplaires et prometteurs ».

Programmes exemplaires et prometteurs – Huit exemples



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



Un centre communautaire de santé offre des cliniques dans des prisons provinciales (page 43)

- Québec
- Centre correctionnel de Bordeaux
- CLSC Ahuntsic

Trousses de remise en liberté distribuées par Corrections Manitoba (page 51)

Une prison provinciale collabore avec une clinique communautaire de TEM pour initier des détenus au traitement (page 60)

- Nouvelle-Écosse
- *Capital District Health Authority*
- Direction 180

Lancement du traitement d'entretien à la méthadone dans des prisons provinciales

(page 69)

- Colombie-Britannique

Un pénitencier fédéral affecte des ressources pour sensibiliser les nouveaux détenus aux questions de santé

(page 79)

- Établissement de Stony Mountain (Manitoba)
- CSP (Choisir la santé dans les prisons)

Un organisme de lutte contre le sida forme des gardiens de prison sur la prévention du VIH et du VHC ainsi que sur la réduction des méfaits (page 96)

- Alberta
- HIV Edmonton
- Consortium sur l'utilisation non prescrite de seringues
- Alberta Solicitor General

Une université en partenariat avec une prison provinciale pour femmes — une recherche-action participative habilite les détenues (page 101)

- Colombie-Britannique
- D^r Ruth Elwood Martin, *UBC Department of Family Practice*
- A.C.C.W. Women Alumni Health Research (www.accwalumniresearch.org)

Un organisme autochtone de lutte contre le sida est embauché pour la formation de Gardiens du Savoir (page 109)

- Établissements et pavillons de ressourcement du SCC en Saskatchewan
- *All Nations Hope AIDS Network*

Conclusion



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



La valeur de la collaboration

Nombre des programmes exemplaires et prometteurs présentés dans le rapport *Temps dur* sont des exemples de la valeur de la collaboration.

La collaboration permet de tirer profit des ressources et de l'expertise (c.-à-d. la collectivité, la santé publique, les détenus) là où il n'y a pas encore de fondement stratégique solide ou qu'il manque de ressources en établissement pour établir et mettre en œuvre des programmes de prévention.

Le personnel des soins de santé dans les prisons joue un rôle central dans les efforts concertés

En votre qualité de membre du personnel des soins de santé, vous jouez souvent un rôle clé dans la collaboration en raison du poste que vous occupez.

- Vous connaissez les joueurs (détenus, administration et sécurité de la prison, organismes de santé publique, organismes communautaires).
- Vous savez comment fonctionnent les choses dans les prisons.
- Vous faites partie d'une profession autonome.
- Vous êtes tous des alliés.
- Vous avez une nouvelle ressource que vous pouvez consulter et dont vous pouvez vous inspirer – **Temps dur** vise à promouvoir une plus grande collaboration et, en bout de ligne, des programmes de santé essentiels pour les détenus.

Réseau juridique canadien VIH/sida

1240, rue Bay, Suite 600

Toronto (Ontario)

Canada M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666

Télécopieur : +1 416 595-0094

Courriel : info@aidslaw.ca

Site Web : www.aidslaw.ca

PASAN

314, rue Jarvis, Suite 100

Toronto (Ontario)

Canada M5B 2C5

Téléphone : +1 416 920-9567

Sans frais d'interurbain : +1 866 224-9978

Télécopieur : +1 416 920-4314

Courriel : annemarie@pasan.org

Website : www.pasan.org